



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : catherine.perret@pas-de-calais.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 11 août 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de la Terre des 2 Caps

Si protocole de préfiguration : date de signature :

## Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CC de la Terre des Deux Caps, nature: CC, SIREN: 246200380

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLUI
- PCAET
- SDAGE
- PAPI

Liste des contrats figurant dans le CRTE : ORT

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Circuits courts agricoles
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie, production et consommation durable
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Sport
- Loisirs
- Usages et inclusion numériques
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 20

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 10

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 3

Liste des partenaires socio-économiques : cci, cma, et chambre d'agriculture

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne et Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

- CAUE
- Agence d'urbanisme

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :  
0€